

Bulletin d'histoire politique

Une interprétation de la Révolution tranquille conforme à l'air du temps

Robert Comeau



Volume 29, Number 3, Fall 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1084756ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1084756ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Comeau, R. (2021). Review of [Une interprétation de la Révolution tranquille conforme à l'air du temps]. *Bulletin d'histoire politique*, 29(3), 206–212.
<https://doi.org/10.7202/1084756ar>

Une interprétation de la Révolution tranquille conforme à l'air du temps

ROBERT COMEAU
Historien

Cet ouvrage se veut à la fois une synthèse et un essai interprétatif de cette tranche de près d'un quart de siècle de l'histoire contemporaine du Québec, soit de la mort de Duplessis le 7 septembre 1959, jusqu'au 16 février 1983 précisément, moment où le PQ oblige les enseignants en grève des collèges et des écoles du secteur public à rentrer au travail sous la menace de fortes sanctions. Pour nos deux auteurs, ce qui caractérise fondamentalement cette période qualifiée de Révolution tranquille, c'est le plein déploiement de l'État-providence québécois. La grève de février 1983 serait le moment précis où le consensus de l'État-providence se brise et l'ère néolibérale débute. C'est le gouvernement péquiste qui, par cette loi, a entraîné ce virage néolibéral, lequel sera poursuivi par le deuxième gouvernement de Robert Bourassa élu en 1985. Ce dernier proposera de réduire l'État et de procéder à une privatisation de certains services publics.

Ce déploiement de l'État-providence québécois est conçu comme « la pierre angulaire de l'émancipation des Canadiens français, qui deviennent progressivement des Québécois francophones, et le moment où émerge un tout nouveau sentiment d'appartenance ». Cette politique keynésienne du gouvernement du Québec n'est toutefois pas apparue soudainement, car « certains groupes et acteurs sociopolitiques militant depuis les années 1940, travaillent à la mise en place de cet État-providence au Québec ». Ces « précurseurs » seront bien décrits, particulièrement les projets et réalisations du gouvernement Godbout et des progressistes qui militent depuis les années 1930 pour des réformes sociales. Les auteurs rappellent que « tout au long des années 1960, la grande majorité des responsables étatiques et des leaders d'opinion dans les médias québécois développent une pensée fédéraliste qui revendique plus de pouvoir pour le Québec » (p. 155).

L'ouvrage met l'accent sur les mouvements sociaux qui annoncent «l'ère des identités» individuelles ou communautaires actuelles et montre comment l'État répond progressivement aux demandes de ces groupes. Pour nos deux auteurs, ce n'est pas la volonté de développer un État national québécois en opposition au mouvement centralisateur canadien qui constituait leur objectif. L'ensemble des politiques sociales québécoises verront ainsi le jour sans que soient mises en valeur les résistances de l'État central qui tient à construire son propre «*nation building*».

Nos auteurs prennent la peine de préciser «que cet État – l'État du Québec, que celui-ci soit autonome ou non dans le régime fédéral canadien, conçu et déployé comme un État-providence – devient un facteur de mobilisation collective» (p. 12). Ils mettent donc l'accent sur les politiques et les mesures sociales votées par les gouvernements qui se sont succédé: Jean Lesage, Daniel Johnson, Robert Bourassa et René Lévesque. Elles se déroulent en grand nombre sur un grand tapis rouge sans insistance sur les résistances.

Il sera en effet peu question dans l'ouvrage des relations tendues entre Québec et Ottawa. Le débat fédéralisme / souverainisme n'étant plus à l'ordre du jour, nos auteurs s'intéresseront peu au rôle du gouvernement fédéral pour contrer les initiatives des divers gouvernements québécois pour élargir sa marge d'autonomie. La question du déséquilibre fiscal entre les ressources du fédéral et celles des provinces et les difficultés de l'État québécois de créer ses propres programmes, que ce soit en santé, en éducation, dans les affaires urbaines, en environnement comme en relations internationales, sont peu abordées dans cette *Brève Histoire*. Si la grande majorité des acteurs sociopolitiques adhèrent à la promotion d'un projet de société organisé autour de l'État comme garant du bien commun, c'est d'abord l'épanouissement individuel des citoyens qui passe par le renforcement de l'État comme garant du bien commun.

Dans leur introduction, nos auteurs présentent la Révolution tranquille en 3 temps. Le premier «situe» la Révolution tranquille dans le contexte international. On y décrit les grands phénomènes de la modernisation, le virage keynésien adopté ailleurs, la promotion des droits individuels après la Deuxième Guerre et la décolonisation qui influencera également le contexte québécois.

Le deuxième temps, le «vivre», présente une lecture à la fois analytique et chronologique de l'expérience des Québécois. Pâquet et Savard y décèlent trois sous-périodes: de 1959 à 1971, avec une insistance sur les années du régime libéral de 1960 à 1966; c'est la période au cours de laquelle des élites, formées principalement de responsables politiques et de technocrates proposent des réformes «de haut en bas». La deuxième période, de 1971 à 1975, voit des groupes de citoyens et de citoyennes à l'esprit civique prendre la parole dans un mouvement «du bas vers le haut».

Cette période d'intenses contestations de la part de nouveaux protagonistes dans le champ politique – militants et militantes de groupes de pression socialistes, féministes, environnementalistes, leaders autochtones ou étudiants, etc., apporte un nouveau souffle à la Révolution tranquille. C'est le temps des prises de parole et de la mobilisation politique. L'État est confronté à de nouveaux protagonistes et doit en tenir compte, comme l'activisme des Premières Nations, la protection de l'environnement, la lutte contre le patriarcat, la lutte contre l'inégalité de genre, etc. Ils se constituent en groupes de pression. Parmi ces groupes, les femmes sont au premier rang. Puis, les syndiqués et les mouvements étudiants, les artistes et les Autochtones. Dans cette longue liste, on signale au passage la présence de «groupes nationalistes» qui se montrent intransigeants en ce qui concerne d'éventuels changements constitutionnels. Ils sont rapidement présentés à côté des organismes voués à la défense des droits de la personne, principalement la Ligue des droits de l'homme (LDH), qui «ont travaillé dix ans, de 1965 à 1975, pour convaincre les gouvernements de reconnaître le principe des droits individuels dans une charte» (p. 186). L'importance du traitement de la question des droits de chacun des groupes décrits fait en sorte que l'oppression nationale du Québec et les revendications nationalistes qui étaient centrales à l'époque se trouvent marginalisées, bien que les auteurs ne cessent de signaler leur importance.

Dans la troisième sous-période, de 1974 à 1983, on insiste sur le premier gouvernement du PQ qui voit s'opérer une synthèse entre plusieurs groupes revendicateurs de la société civile et le gouvernement Lévesque. La question linguistique est présente au début de cette période avec la contestation de la loi 22 jusqu'à l'adoption de la loi 101 en 1977. L'élection du Parti québécois en 1976 relance la Révolution tranquille. Le projet péquiste satisfait plusieurs militants des mouvements sociaux qui sont aussi des militants engagés au PQ – par ses mesures économiques favorables aux petites et moyennes entreprises québécoises – ainsi qu'au mouvement coopératif, par ses mesures plus soucieuses des préoccupations des femmes, son souci des régions et des diverses minorités ethniques et sexuelles. Les droits des homosexuels sont reconnus très tôt dans la charte québécoise des droits, mais, pour les auteurs, l'heure des fissures apparaît avec l'arrivée parmi «les élites définitrices de gestionnaires francophones du secteur privé» (p. 201). On note la sensibilité à l'égard de la concertation et le souci de rétablir la paix sociale, d'où les nombreux sommets socio-économiques. Les auteurs soulignent que l'adoption des lois linguistiques successives transforme la communauté de langue anglaise au cours des années 1970. La question nationale semble ici réduite à une question linguistique. Par exemple, abordant le Rassemblement pour l'indépendance nationale, ils signalent que cette organisation défendait la langue

française, alors que son objectif avait évidemment des objectifs plus vastes. À lire Pâquet et Savard, la charte de la langue française de 1977 constitue une solution globale du statut du français au Québec. La campagne référendaire sur le mandat de négocier la souveraineté-association a engendré de profondes divisions au sein de la société québécoise. Le résultat référendaire suscite un renversement complet des rapports de force. Trudeau qui a rejeté les recommandations de la commission Pepin-Robarts en ce qui concerne la dualité canadienne et la décentralisation, devient maître du jeu. Pâquet et Savard considèrent que la Révolution tranquille échoue sous l'effet des fissures dans le consensus sur l'État-providence à deux moments : l'échec du projet d'émancipation politique et économique et l'abandon des idéaux de l'État-providence au profit d'une logique de gestion budgétaire (p. 237).

La première partie, intitulée « Situer » (p. 26-82) sur la contextualisation, présente les facteurs qui ont influencé le Québec. On y décrit les États occidentaux qui ont adopté des politiques keynésiennes (création d'entreprises publiques, filet de sécurité sociale, promotion des droits individuels, modernité culturelle). On souligne que la sécularisation du Québec n'est pas un phénomène propre à cette province, « quoique le cas de l'Église catholique romaine est singulier » (p. 38). Tous ces changements adoptés ailleurs feront aussi leur apparition au Québec au début des années soixante. On retient aussi les origines québécoises de la Révolution tranquille. Là aussi, on s'intéresse beaucoup plus aux luttes pour les droits individuels et aux droits spécifiques de chaque groupe revendicateur qu'à la question nationale. Étrangement si les années trente sont évoquées, les acteurs du mouvement nationaliste progressiste qui permettront à Duplessis de s'emparer du pouvoir, n'apparaissent pas au tableau. On écrit bien que « les années 1930 connaissent un brassage d'idées » au sujet du rôle que l'État québécois doit occuper dans l'économie et la gestion de la Cité. On montre les mesures du gouvernement Godbout pour augmenter le rayon d'action de l'État québécois, en créant la commission de l'assurance maladie, l'étatisation de la Montreal Light, Heat and Power, le vote des femmes et la fréquentation scolaire obligatoire.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, on aborde le premier moment des grandes réformes. Au chapitre 3 intitulé « le temps de l'État du Québec, 1959-1971 », on présente les élites qui définissent les orientations de l'État québécois en fonction de leurs propres valeurs et intérêts. Ces nouvelles « élites définitrices » proviennent surtout de la nouvelle classe moyenne francophone. Ce sont elles qui « occupent des positions privilégiées leur permettant de définir le bien commun et les choix de société » (p. 87). Les auteurs insistent sur le fait que ce sont des réformes qui partent du haut vers le bas. On ne montre pas comment ces mesures de démocratisation du système scolaire, comme la démocratisation de l'accès aux soins de

santé sont depuis longtemps souhaitées par la population. Durant cette première décennie, les citoyens semblent passifs. Pourtant le peuple ne faisait pas qu'appuyer ces mesures lors des élections. Prenons l'exemple de la nationalisation de l'électricité à l'élection de 1962. Les nationalistes s'activaient depuis longtemps à réclamer la fin de la privatisation de ce service essentiel. Comme l'explique Lucia Ferretti, dans une recension récente de cet ouvrage, publiée dans *Les Cahiers de L'Action nationale*, «les combats nationalistes dans la société civile, ne sont pas repérés comme ayant participé à la genèse de la Révolution tranquille».

Pâquet et Savard présentent ces «élites définitrices» de la décennie soixante de façon un peu caricaturale, reprenant les écrits du sociologue J. J. Simard pour qui ces technocrates forment

une classe sociale dominante. Celle-ci se serait éloignée des préoccupations des citoyens en détournant les idéaux de la Révolution tranquille et en rendant l'État plus distant, froid, impersonnel. Ils auraient plutôt poursuivi leurs propres intérêts grâce à la détention d'un savoir en matière de planification rationnelle et instrumentale. (p. 89)

[C]es «élites définitrices» des débuts de la Révolution tranquille sont masculines. Elles forment un monde d'hommes nés avant la Seconde Guerre mondiale qui, pour plusieurs, ont bénéficié d'un système scolaire élitiste et sexiste. Ils ressemblent à ceux étudiés par Christopher Dummitt dans le contexte canadien de la période d'après-guerre: leur conception de la modernité est fortement associée à celle de leur masculinité. (p. 91)

On évoque peu le mouvement d'éveil national chez l'ensemble des citoyens ni le rôle des nationalistes progressistes comme Georges-Émile Lapalme ou René Lévesque qui ont rendu possibles ces réformes libérales. On rejette l'interprétation qui montrait bien comment une nation se reconnaît, s'éveille et comment une société se démocratise et se donne des leaders conscients de l'oppression nationale, et les suit dans leur tentative pour changer le statut du Québec, malgré les moyens disproportionnés dont disposent les fédéralistes.

Le mot «national» n'était pas encore devenu suspect. On ne retrouve pas dans ce premier temps de la Révolution tranquille décrit par nos auteurs, ce contexte politique où le débat constitutionnel tenait une grande place, à la veille du centenaire de la constitution en 1967. La demande de changement constitutionnel était souhaitée par une grande partie de la population francophone. Ce récit est sans doute jugé trop près de la mémoire nationaliste et nos auteurs veulent se démarquer d'une telle approche.

Le peu de place accordée aux débats constitutionnels, aux conflits avec le gouvernement fédéral et aux mouvements indépendantiste et nationaliste est notable. Le mot indépendance est presque devenu le mot en

«i», imprononçable, souvent confondu avec le terme nationalisme ou encore «groupe de pression». Nos auteurs savent bien que la mémoire collective a retenu certaines dates, comme celles de l'élection de 1962, de la crise d'Octobre 1970, de l'emprisonnement des chefs syndicaux en 1972 – une «bombe» certainement aussi importante que celle de février 1983! – du référendum de 1980 et du conflit Lévesque-Trudeau. Nos auteurs veulent produire une histoire scientifique, en rupture avec cette mémoire nationaliste. Bien sûr, on ne doit pas confondre mémoire et histoire, mais que dire d'un récit en rupture avec la mémoire collective? Les questions comme l'échec du référendum ou le rôle du premier grand parti indépendantiste – le RIN – ou encore le manifeste d'octobre 1970 du FLQ, méritaient d'occuper plus d'espace dans cet ouvrage de 276 pages. Ce manifeste a certainement eu un impact qui justifiait d'être cité. Et cela nous amène à interroger la conception du fédéralisme des auteurs. Ils parlent beaucoup de l'éclatement de la société démocratique, «consociationnelle», pour reprendre leur jargon, sans trop nous expliquer l'impact du régime fédéral sur la société québécoise. Il semble, à la lecture de cette *Brève histoire...* que le régime fédéral ne soit pas si oppressif puisqu'il a permis à la société québécoise d'importantes réalisations et la mise en place d'un important filet social.

L'angle d'approche adopté par Pâquet et Savard accorde une grande place au cours de la période avant 1971 à des questions qui n'étaient pas alors encore au cœur de l'actualité. Ces enjeux, comme celui du mouvement féministe, ne s'affirment pas avant le début des années 1970. Pensons seulement aux revendications autochtones ou aux revendications du mouvement homosexuel. Ces enjeux qui se manifesteront avec force plus tard, ne sont pas présents si tôt dans l'actualité. C'est la question de l'émancipation nationale québécoise, sous l'angle politique et économique qui était au cœur de ce qui s'est appelé «Révolution tranquille» et que traduisait le slogan «Maîtres chez nous». Durant la période 1967 à 1974, nos auteurs donnent la parole aux mouvements sociaux issus du bas. Ils écrivent même que «cette période est à placer sous le signe de la contre-culture» (p. 137). Mais 1967 était aussi l'époque où les foules faisaient un accueil remarquable au président français Charles de Gaulle et les étudiants comme les militants de groupes populaires ou une frange importante de syndicalistes militaient aussi pour les revendications nationales. Cette génération de féministes était aussi largement nationaliste et indépendantiste. Et les syndicalistes qui organisaient la visite de la veuve d'Allende après le coup d'État du Chili de 1973 étaient aussi indépendantistes et pas du tout «ces élites syndicalistes sclérosées». Même s'il est fait mention de l'émancipation collective à plusieurs occasions dans ce livre, manifestement nos auteurs évacuent ce conflit principal qui marque la période de la Révolution tranquille.

Lucia Ferretti, dans sa recension de l'ouvrage, a bien raison d'y mettre le titre « Où est passée la nation québécoise ? » D'abord, retenir une aussi longue période sous l'étiquette « Révolution tranquille » surprendra les acteurs et témoins de ces années de même que de nombreux historiens, car l'expression a été lancée au début de la décennie soixante pour marquer les premières grandes réformes en santé et en éducation qui étaient en rupture avec la culture politique du duplessisme. Ces changements impliquaient une sécularisation rapide et une transformation administrative importante de l'État québécois, ainsi que des relations de travail.

La troisième partie de l'ouvrage aborde le souvenir de la Révolution tranquille. On y donne des exemples d'instrumentalisation. Elle sert de repoussoir pour certains dès 1985, avec le retour de l'équipe de Robert Bourassa. Et ce sont les promoteurs du néolibéralisme qui sont parmi les opposants les plus hostiles de la Révolution tranquille. Par ailleurs, une certaine mémoire-filiation postule que le bilan de la Révolution tranquille est foncièrement positif. Pâquet et Savard reprochent aux acteurs historiques des quarante dernières années d'instrumentaliser la Révolution tranquille. Mais c'est exactement ce qu'ils font eux-mêmes. D'une part, ils fortifient le projet de celles, parmi les forces sociales actuelles, qui veulent effacer jusqu'à la mémoire du combat national québécois. D'autre part, leur récit vise à ce que les groupes identitaires actuels (Premières Nations et Inuits, environnementalistes, minorités sexuelles LGBT, communautés ethniques...) puissent s'approprier une Révolution tranquille reformatée sur mesure pour eux et se penser comme des acteurs dans cette histoire. En détournant le sens de la Révolution tranquille, ils donnent des racines à un parti comme Québec solidaire. Fait significatif, les auteurs s'étonnent, en analysant la toponymie de cette période, que les noms des premiers ministres recueillent la part du lion (80 mentions pour Jean Lesage et 45 pour René Lévesque) alors que, « Exception faite de Billy Diamond, aucune mention des leaders des Premières Nations ne se retrouve dans la toponymie en 2020 que ce soit Mary Two-Axe Earley, Tumusi Qumak, Andrew Tanakohate Delisle, Max Gros Louis ou Aurélien Gill » (p. 254). Faut-il changer le peuple qui a fait la Révolution tranquille ?

Bien sûr, il faut comprendre que chaque génération d'historiens cherche à faire voir l'histoire sous son angle de vue ; encore faut-il que les interprétations proposées ne travestissent pas le mouvement de fond de l'histoire qu'on raconte. Malgré la somme importante de faits rapportés et l'effort de synthèse déployé, on sort de cette lecture avec une compréhension assez incomplète de ce qui s'est appelé « Révolution tranquille ».